



BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

Réunion du :	Jeudi 2 octobre 2025
Présidence :	M. Claude DELFORGE
Présents :	MM. Alexandre GOUGNARD – Pierrick BERNARD HERVE - Guy GLARIA (visio) – Philippe LE YONDRE – Antonio TEIXEIRA (visio) – Philippe GALLE (visio) – Jean-Jacques GAZEAU (visio) – Antoine EMMANUELLI – Yann LEROY (visio) Mmes Aline RIERA (visio) – Pauline BLONDEAU (visio)
Participants :	MM. Sylvain GRIMAULT – Sébastien PESSOA (DFAT) Mmes Cynthia TRUONG – Lou LE NEDIC (DFAT)

1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve le procès-verbal suivant :

- Réunion du Bureau Exécutif du jeudi 4 septembre 2025.

2. Vie fédérale - communications

A. Comptes-rendus de commissions

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide les comptes-rendus de commissions suivants :

- Commission fédérale de structuration des clubs : réunion du 22 septembre 2025
- Commission fédérale du Futnet : réunion du 24 septembre 2025
- Commission fédérale du Futsal : réunion du 25 septembre 2025
- Commission fédérale du foot loisir et du foot santé : réunion du 29 septembre 2025
- Commission fédérale du bénévolat : réunion du 30 septembre 2025

B. Vie des collèges statutaires

Le Bureau Exécutif prend connaissance des comptes-rendus des dernières réunions organisées au sein des collèges.

C. Festival Foot U13 édition 2026 : validation de la date et du lieu

Le Bureau Exécutif valide le site de Capbreton et la date des 6 et 7 juin 2026.



D. Institut Emploi Formation du football : présentation

Le Bureau Exécutif prend connaissance d'une présentation réalisée par MM. Didier ESOR, gérant, et Baptiste FAROCHE, Directeur de l'IEFF. Y sont rappelés notamment les enjeux, les missions et l'organisation opérationnelle de l'IEFF.

3. Accompagnement des territoires

A. Contrats d'objectifs territoriaux : situation de la saison 2025-2026

Le Bureau Exécutif valide pour la saison 2025-2026 le renouvellement des aides financières allouées aux territoires en 2024-2025. Il s'agit en effet d'une saison de transition compte tenu de l'organisation de Conférence nationale du football le 22 novembre prochain, qui vise à définir les prochaines orientations fédérales pour la période 2026-2029.

B. Subventions de fonctionnement 2025-2026 des ligues régionales

Le Bureau Exécutif valide le montant des subventions de fonctionnement allouées aux Ligues régionales métropolitaines et d'outre-mer au titre de la saison 2025-2026.

Sur la base d'un budget constant de 5,05 M€ dédié aux ligues métropolitaines, et de 400 K€ dédié aux ligues ultramarines, les subventions allouées sont les suivantes :

- Auvergne Rhône-Alpes : 621 900 €
- Bourgogne Franche-Comté : 263 160 €
- Bretagne : 335 980 €
- Centre Val de Loire : 219 310 €
- Corse : 90 000 €
- Grand Est : 511 910 €
- Hauts de France : 535 780 €
- Méditerranée : 286 150 €
- Normandie : 271 080 €
- Nouvelle Aquitaine : 491 680 €
- Occitanie : 463 630 €
- Paris Ile de France : 595 520 €
- Pays de la Loire : 363 940 €
- Guadeloupe : 65 000 €
- Guyane : 44 000 €
- Martinique : 54 000 €
- Mayotte : 82 000 €
- Réunion : 147 000 €
- Saint Martin : 5 000 €
- Saint Pierre et Miquelon : 5 000 €



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

4. Fonds d'Aide au Football Amateur

A. Guichet unique FFF-ANS : compte-rendu de la réunion de la commission mixte du 25 septembre 2025

Le Bureau Exécutif valide le compte-rendu de la réunion du 25 septembre 2025.
Toutes les notifications officielles seront adressées aux porteurs de projets.

B. Club des territoires innovants : présentation de la saison 2025-2026 (série-vidéos, appel à projets)

Créé en septembre 2023, le Club des territoires innovants rassemble les collectivités et clubs qui ont bénéficié d'une aide du FAFA pour aménager des terrains de nouvelles pratiques (Foot5, Futsal, Beach Soccer). La FFF anime cette communauté par des webinaires et des rencontres afin de partager les retours d'expérience, diffuser des outils opérationnels et valoriser des projets locaux inspirants.

Son objectif : proposer un accompagnement dédié aux territoires aidés pour optimiser l'usage, l'entretien et l'animation des terrains. Cet appui vise à inscrire nos priorités fédérales dans l'usage quotidien des équipements, comme le développement des pratiques, la féminisation ou le déploiement d'une offre de sport-santé.

Le Bureau Exécutif valide 2 actions proposées par les services de la FFF :

- Une série de 4 vidéos avec l'objectif de mettre en valeur les initiatives locales et les bonnes pratiques menées sur des terrains de Foot5/Futsal à travers des vidéos présentant les actions menées par les clubs et les collectivités
- Un appel à projets avec l'objectif de récompenser les initiatives les plus innovantes et impactantes portées par les collectivités et clubs avec l'appui des instances, de mettre en lumière les thématiques prioritaires de la FFF, de stimuler l'émulation au sein du Club des territoires innovants et d'encourager le partage de bonnes pratiques

C. FAFA Instances : examen de dossiers de demande de financement

Le Bureau Exécutif valide les demandes de subvention suivantes :

- District des Pyrénées Atlantiques : dossier n° 0508241115, projet d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L, coût subventionnable de 33 000 €, aide allouée à hauteur de 16 000 € ;
- Ligue du Centre Val de Loire : dossier n° 2100250601, projet d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L - VW, coût subventionnable de 39 066 €, aide allouée à hauteur de 18 000 € ;
- District du Grand Vaucluse : dossier n° 6204250805, projet d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L – VW, coût subventionnable de 48 344 €, aide allouée à hauteur de 24 000 € ;
- District du Lot : dossier n° 6506250801, projet d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L, coût subventionnable de 27 450 €, aide allouée à hauteur de 13 000 € ;
- District du Lot : dossier n° 6506250803, projet d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L, coût subventionnable de 34 000 €, aide allouée à hauteur de 13 000 € ;
- Ligue d'Auvergne Rhône-Alpes : dossier n° 8600250601, projet de création d'un terrain mixte Foot5 et Futsal, coût subventionnable de 310 000 €, aide allouée à hauteur de 80 000 €.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

5. Compétitions nationales

A. Liste des Référents « sécurité » fédéraux au titre de la saison 2025-2026

Le Bureau Exécutif valide la liste des Référents sécurité fédéraux proposée par la Commission fédérale des délégués nationaux au titre de la saison 2025-2026.

B. Classement des Ligues dans le cadre des futurs championnats nationaux Féminin et U19 Futsal 2026/2027 (participation aux barrages d'accession)

Le Bureau Exécutif valide le classement des ligues en vue de la participation aux barrages d'accession pour les futurs championnats nationaux Féminin et U19 Futsal 2026-2027.

C. Licence Club Fédéral D1 et D2 Futsal : calendrier 2025-2026

Le Bureau Exécutif valide le calendrier prévisionnel de déploiement du dispositif de licence club qui concerne les clubs évoluant en D1 et D2 Futsal :

- 2 octobre 2025 : validation du lancement de la campagne 25/26, envoi du courrier et ouverture de l'outil aux clubs de D1 et D2 Futsal
- 15 décembre 2025 : deadline de saisie des critères incontournables
- Décembre 2025 : étude des critères incontournables par la F.F.F. et présentation à la commission fédérale puis validation au Bureau Exécutif de la LFA
- Mi-janvier 26 : retour par courriel aux clubs - virement correspondant aux critères incontournables (30 K€ en D1 Futsal et 5 K€ en D2 Futsal)
- Janvier - avril 2026 : visite d'accompagnement des clubs de D1 et D2 Futsal
- Janvier - avril 2026 : étude des critères cumulables
- 30 avril 2026 : deadline rattrapage des critères incontournables et cumulables
- Mi-mai 2026 : présentation des dossiers au Bureau Exécutif de la LFA

6. Agenda statutaire

- Lundi 6 octobre 2025 : Réunion de la Commission fédérale du FAFA équipement et transport, au siège de la FFF ;
- Mercredi 8 octobre 2025 : Réunion du Comité Exécutif de la FFF, en visioconférence ;
- Lundi 13 octobre 2025 : Réunion de la Commission fédérale du foot en marchant, au siège de la FFF ;
- Mercredi 15 octobre 2025 : Réunion du Collège des Autres Acteurs du Football Amateur, au siège de la FFF ;
- Jeudi 16 octobre 2025 : Réunion du Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF.

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,
lors de sa prochaine réunion*
